L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

PUBLIÉ PAR DUFOUR & LIMET, Editeurs-Propriétaires

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 5 FEVRIER.

Notes d'un Petit Moraliste.

Une classe de Rhétorique en 1875.

COMPTE RENDU ANALYTIQUE OFFICIEL.

La classe est ouverte à deux heures.

Le professeur prend place dans la chaire. Au bout d'une demi-heure de conversations particulières et animées, le silence se fait peu à peu.

Le professeur.—Messieurs, vous n'ignorez pas que, en vertu des dernières instructions ministérielles, c'est à vous qu'il appartient de fixer le programme de vos études. On a enfin compris que c'était là le seul moyen de faire sortir l'éducation de la routine où elle se traîne depuis le moyen-âge. La discussion est ouverte.

L'élève Anatole.—Je demande la permission de faire une motion préalable... (Parlez! parlez!) Sans doute, il a été déjà beaucoup fait par une administration à la fois paternelle et démocratique, pour renfermer dans de justes limites l'autorité professorale. Cependant le dernier mot n'est pas dit à cet égard, et nous avons encore plus d'une conquête à faire pour fonder l'Instruction libre dans la collège libre. (C'est vrai!) Je propose donc qu'une commission de trois membres soit nommée sous le nom de commission de surveillance. Elle aura pour mandat d'exercer un contrôle sévère sur tous les actes du pouvoir professoral, de nous signaler les empiétements qu'on tenterait de faire sur notre indépendance et de veiller à la stricte exécution de nos volontés. (Vive adhésion!)

M. le professeur a-t-il quelque objection à faire à cette motion?

Le professeur.—J'allais vous la proposer.

La motion est mise aux voix et adoptée.

Les élèves Anatole, Alfred et Ernest sont nommés membres de la commission. Ils prennent place au premier gradin.

Le professeur. Messieurs, je vous soumettrai à titre de renseignement et nullement pour violenter vos consciences, la liste des auteurs qui pourraient faire partie de votre programme d'études.

L'élève Anatole.—Je ferai remarquer qu'il y a dans cette manière de procéder une sorte d'atteinte portée à la liberté relative de la classe. Cependant, comme cette atteinte est plus apparente que réelle et que la liberté du choix reste entière, on peut, pour cette fois, passer outre.

Le professeur.—C'est ainsi que je l'entendais. Commençons par les auteurs grecs. (Murmures au grand nombre de bancs. Homère.... (Interruption)

Une voix.—C'est un rabâcheur!

Autre voix.—A Chaillot, Homère, Mirès.

Le professeur.—Je reconnais qu'Homère est très démodé, et c'est seulement par égard pour un ancien préjugé que j'ai cité le nom. Je fais de même pour Virgile, qui suivient et je n'insiste pas.... Très bien! Sophocle.... (Nouveaux murmures.)

Une voix.—N'en faut pas!

Autre voix.—C'est trop cher!

Le professeur. —Cependant, messieurs, Sophocle.... (Interruptions prolongées.)

L'élève Alfred.—J'inviterai M. le professeur à mettre aux voix la question de savoir si le grec doit ou non figurer dans le programme. On abrégera ainsi la discussion. Oui! oui! Aux voix!

Le professeur.—Comment donc! Avec plaisir!

Le grec est mis aux voix et repoussé à l'unanimité.

Le professeur.—Passons aux auteurs latins. (Mouvements divers.) La classe adopte-t-elle Virgile?

Une voix.—Je demande que Virgile soit écarté comme flatteur du pouvoir. (Très bien!)

Le professeur.—Virgile a quelque réputation, on prétend même comme courtisan; cette réputation est très exagérée..... Non! non!

Une voix.—Il a touché de l'argent du gouvernement. (Aux voix!)

Virgile est mis aux voix et n'est pas adopté. Horace est également exclu comme ayant été trop dévoué à Mécène et à l'empereur Auguste.

Sur la proposition de l'élève Ernest, il est procédé à un vote d'ensemble sur les poètes latins, qui sont définitivement éliminés.

Le professeur.—Passons aux prosateurs. Cicéron..... (Interruption.)

Une voix.—C'est un flagueur!

Le professeur.—Messieurs, il était avocat.

Une voix.—Il a fait fusiller Catilina.

Autre voix.—Il était dans son droit! Non! non!—Si! si!)

Le professeur.—Je verrais avec douleur qu'il y eût ici quelques partisans de ces moyens violents qu'emploient les réactionnaires pour entraver le libre développement des opinions. (Grâce à Dieu! Murmures. Pardon! Je voulais dire grâce à M. Jules Simon, grand-maître de l'Université régénérée, à laquelle je suis fier d'appartenir, la légitimité des insurrections n'est plus dominante. Le mot: Devoir est une tache indélébile sur la mémoire de Cicéron. (Marques nombreuses d'approbation.)

L'élève Anatole.—Je ne ferai qu'une observation. Si, le professeur a prononcé un mot latin, sans attendre que la classe ait décidé la question du latin. On pourrait y voir une sorte de pression. De cette élève indirecte interprète des sentiments de mes collègues en invitant M. le professeur à plus de réserve. (Approbation.)

Le professeur.—Je retire le mot. (Très bien!)

Une voix.—C'est un zig!

Le professeur.—Facile se recommande à vos suffrages par l'énergie avec laquelle il a défié le despotisme des empereurs.

Une voix.—Il est trop difficile. (Oui! oui!)

Le professeur.—Tacite est-il adopté? (Mouvement en sens divers.)

L'élève Alfred.—Une divergence se manifeste dans les opinions sur Tacite. On met justice à son crédit, mais on reproche à ses obscurités de son style. Pour concilier ce double sentiment, je propose un amendement ainsi conçu: "Tacite fera partie du programme, mais traduit en français." (Appuyé.)

L'amendement est adopté.

Le professeur.—Nous avons maintenant Tite-Live..... (Assez! assez!)

Une voix.—Qui nous délivrera des Grecs et des Romains? (Rires.)

Le professeur.—Salluste..... (Aux voix!) La classe veut-elle procéder à un vote d'ensemble sur le latin? (Oui! oui!)

Le latin est reposé à l'unanimité moins une voix. L'élève qui a voté pour a fait l'objet d'une manifestation peu flatteuse.

Une voix.—C'est un réactionnaire!

Autre voix.—C'est un calotin!

Plusieurs voix.—A la porte!

L'élève Ernest.—Messieurs, je respecte toutes les opinions, mais je dois déclarer que l'élève qui a voté pour le latin est un misérable, et, pour le dire, un Versaillais. (très bien!)

L'élève qui a voté pour le latin.—Je demande à expliquer mon vote.

Le professeur.—Allez-y.

L'élève.—Je n'ai pas compris le vote, qui m'a paru mettant aux voix la récréation. (Oh! oh!)

Le professeur.—L'explication est mauvaise, mais elle sauve les apparences. Je pense que l'on peut procéder à l'inventaire. (Oui! oui!) Nous arrivons aux auteurs français. Le commence par le dix-septième siècle. (Silence!.... Pardon! j'allais encore dire un latinisme. Recommençons. (Interruption.)

Une voix.—Ah! là! là!

Autre voix.—Il a eu de la chance, délibéré que de son temps on n'ait pas inventé les wagons. (Rires prolongés.)

Le professeur. — Messieurs, les wagons étaient évidemment dans leur tort: cependant, je crois..... (Allons donc!)

Une voix, à gauche.—Interruption! la justice du peuple!

Le professeur.—Corneille..... Racine.... Une voix.—De la tragédie! quel mal-heur! (Oui qu'est mon bonnet de coton! hilarité.)

Le professeur.—La tragédie est sans contredit une forme sérieuse de l'art dramatique, qui a toujours joui, grâce aux subventions de l'administration des Beaux-Arts, atteint son point culminant, dans le drame lyrique. Je crois inutile de mettre la tragédie aux voix. (Assentiment.) Mais Molière, messieurs, Molière, l'immortel auteur du *Tartufe*! (Très bien!)

L'élève Anatole.—Notre devoir, comme membre de la commission de surveillance, est de défendre la classe contre ses propres entraînements, même les plus généreux. Je remplirai pour ma part, ce devoir sans souci d'une vaine popularité. Tout en reconnaissant le mérite du *Tartufe*, je ferai remarquer que le dénouement en est marqueté pour des esprits sincèrement démocratiques, comme sont les nôtres, messieurs. Au besoin de rappeler que c'est un agent de police qui est chargé de pardonner ces mots latins—le *Roi est mort*—de la chose? Or, dans une société bien réglée et véritablement républicaine, l'agent de police doit être rigoureusement proscrit. (C'est évident!) En outre, ce vers:

Nous voilà sous un prince ennemi de la fraude,

est de nature à remuer les idées les plus fausses dans de jeunes esprits. Il tendrait à faire supposer ce qui est contraire à la nature des choses—qu'un prince peut être ennemi de la fraude. J'appelle l'attention de la classe sur ces considérations, qui ne sont pas sans valeur. (Mouvements divers.)

Le professeur.—Je conviens que Molière a trop sacrifié aux détestables idées républicaines, qui étaient celles de son temps. Cependant je dirai, à sa décharge, et comme circonstance atténuante, qu'il en le bonheur de fournir aux fausses aristocraties et libres penseurs, un certain nombre de citations précieuses. Ainsi:

Faut de tout entre ciel dans l'âme des dévots!

Et:

Rien avec le ciel des accommodements.

et: "Le pauvre homme!" et: "Ce bon monsieur Tartuffe!" Il y a des journaux qui ont vécu et qui vivent encore là-dessus. C'est le fond de leur polémique; ce sont leurs arguments les plus victorieux. C'est bien quelque chose, cela. (Approbation.)

L'élève Alfred.—J'insisterai aux observations de mon collègue Anatole que Molière a été valet de chambre de Louis XIV. (Mouvement prolongé.)

Il est procédé au scrutin. A la majorité de 30 voix contre 29, Molière n'est pas admis dans le programme.

Une voix à gauche.—C'est Vouillot qui vient d'entrer!....

Autre voix.—Ne discutons pas les votes! Le dix-septième siècle est ennuite, repoussé en masse.

Le professeur.—Au seuil du dix-huitième siècle. Nous trouvons Voltaire qui, après en avoir illuminé l'aurore, en éclaire encore le couchant. (Très bien!)

L'élève Ernest.—Je propose, messieurs, un vote d'acclamation pour Voltaire. (Bruit.)

Une voix.—Et les vers au roi de Prusse!

Autre voix.—Et les madrigaux à la Pompadour!

Autre voix.—Silence à droite!

Le professeur.—Messieurs, il serait regrettable qu'on discutât Voltaire. Voltaire qui a fait le *Dictionnaire philosophique* et la *Pucelle d'Orléans*, deux chefs-d'œuvre de la raison et de l'esprit humain. (Oui! oui!) Voltaire qui a fourni au *Siècle* l'occasion d'une si longue réclame! Voltaire qui a écrit: Ecrasons l'infâme! (Aux voix!)

Voltaire est adopté.

La classe adopte ensuite Rousseau et Diderot dans le genre sérieux, Parny et Dorat dans le genre badin.

Une voix.—Et Crébillon?

Autre voix.—Le père?

Autre voix.—Le fils?

Autre voix.—Le Saint-Esprit? (Rires)

L'élève Anatole.—Il est bien entendu, messieurs, qu'il s'agit de Crébillon fils, dont les œuvres jettent une si vive lumière sur les mœurs de cette brillante société du dix-huitième siècle dont nous sommes les dignes enfants.

Crébillon fils est adopté.

Le professeur.—L'heure s'avance, et j'appelle la classe à s'occuper du dix-neuvième siècle. En poésie, nous présentons Lamartine.

Une voix.—Le grand!

Autre voix.—Il a accepté une pension de l'Empire!

Lamartine n'est pas adopté.

Le professeur.—Victor Hugo.... J'espère que ce nom ne soulèvera aucune objection. (Bruits divers.)

Une voix.—Victor Hugo a été payé par la France!

Autre voix.—Il a fait l'ode à la Colonne!

Le professeur.—Il a fait les *Châtiments*, *Napoléon le petit* et l'*Année terrible*. Ce sont des titres aux sympathies de la jeunesse.

L'élève Alfred.—Je proposerai que Victor Hugo soit expurgé et débarrassé des scories impuriques et religieuses qui ont encombré les débuts de sa carrière. (Adhésion.)

Sous cette réserve, Victor Hugo est inscrit au programme.

Le professeur.—Alfred de Musset.

L'élève Ernest.—Vous vous rappellerez, messieurs, qu'il a écrit en vers:

Je ne sais pas l'amant de nos places publiques...
Et je ne suis pas non plus républicain.

J'ajouterai qu'il a été bibliothécaire de Saint-Cloud sous un régime que je ne veux pas qualifier, puisqu'il a été convenu que le latin serait proscrit de cette classe. Dans ces conditions, pouvons-nous admettre Alfred de Musset? Poser la question, c'est la résoudre. (Très bien!)

Alfred de Musset est évincé par acclamation.

Le professeur.—Parmi les prosateurs...

L'élève Anatole.—Je demande pardon à M. le professeur de l'interrompre.

Le professeur.—Faites donc, je vous prie.

L'élève Anatole.—Merci. Pour abréger cette discussion, votre commission de surveillance, usant de son initiative, va vous soumettre un programme complet sur lequel elle vous demandera de statuer.

Voici ce programme:

Article 1er. La classe commencera par la lecture de six journaux,—soigneusement choisis parmi ceux dont les convictions démocratiques et sociales sont à l'abri de tout soupçon. Ce nombre de six pourra être augmenté si, comme nous l'espérons, la bonne presse, encouragée par le gouvernement, prend un développement plus considérable. (Très bien!)

Art. 2. La classe se continuera par l'apposition des signatures des élèves au bas de la pétition demandant la dissolution de l'Assemblée. On suppose qu'il y aura une Assemblée, et que, comme conséquence naturelle, la dissolution en sera demandée.

Un membre.—Par ceux qui n'en font pas partie. (Interrompez pas!)

L'élève Anatole.—Je ne répondrai pas aux interruptions. (Très bien!)

Art. 3. On commentera ensuite les lettres de M. Barthélemy Saint-Hilaire. Si, par impossibilité, un jour se passait sans qu'un document de cette nature fût livré à la publicité, on remplacera cet exercice par la lecture et le commentaire du passage le plus républicain du dernier Message.

Art. 4 Les œuvres, encore inconnues à M. Jules Simon,—du ci-devant inspecteur Buisson et celles de M. Naquet seront lues et développées. On montrera comment, par un beau talent et des aptitudes connues, distinguées, on répare et on fait oublier les imperfections physiques dont la nature vous a affligé.

Art. 5. Le cas échéant, une Adresse sera rédigée pour être signée et envoyée à quiconque victime d'un acte d'arbitraire ou d'intolérance. (Hélas! messieurs, il y en aura toujours! (Vive approbation.)

Art. 6. Un billard sera annexé à la classe; il sera sans frais.

Une buvette sera disposée dans une pièce voisine; les cigares et les consommations également sans frais.

Une voix.—Même pendant l'été! (Bruit. Laissez parler!)

L'élève Anatole.—Seront servis par des jeunes personnes enlevées aux établissements de bonillon Duval, et dont le physique sera de nature à inspirer des idées hautes aux élèves. (Applaudissements.)

Article 7 et dernier.—Le présent programme sera affiché dans la classe. La commission de surveillance est chargée de le faire exécuter.

Tel est, messieurs, le programme que nous vous proposons d'adopter. Il s'inspire des idées modernes dans une juste mesure, et nous espérons qu'il obtiendra votre assentiment. (Mouvement prolongé.)

La classe est suspendue pendant un quart-d'heure. Les conversations animées s'échangent sur tous les bancs.

Le professeur.—Je comprends la légitime émotion que la lecture que vous venez d'entendre a causée parmi vous. Rarement plus belles idées furent exprimées en plus beau langage. Mais tout en rendant justice à ce qu'il y a d'élevé et de pratique dans le programme qui vous est soumis, je ne puis me dissimuler qu'il est, jusqu'à un certain point, en contradiction avec divers votes acquis. (Bruit.) La chose ne peut pas se dénier (Nouveau bruit.)

L'élève Alfred.—Messieurs, le moment est solennel. A travers les paroles amicales de M. le professeur, je distingue une désapprobation du